



Conseil international du Café
124^e session
25 – 29 mars 2019
Nairobi (Kenya)

**Rapport concernant la
vérification des pouvoirs**

Liste des délégations

Contexte

1. Le Secrétariat a examiné les pouvoirs présentés par les Membres de l'OIC énumérés à l'Annexe I ci-jointe; il a informé le Président du Conseil de ce que ces pouvoirs étaient en bonne et due forme. Le Président du Conseil a recommandé l'adoption de ces pouvoirs.
2. La liste des délégations, fondée sur les pouvoirs reçus des Membres, dont le Président a recommandé l'adoption par le Conseil, fait l'objet de l'Annexe II et contient aussi une liste des pays non Membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé assistant au Conseil en qualité d'observateurs.

RAPPORT CONCERNANT LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

1. Pouvoirs présentés par les Membres

Angola, Brésil, Burundi, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Mexique, Népal, Norvège, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Sierra Leone, Suisse, Tanzanie, Togo, Union européenne : (*Commission européenne, Allemagne, Autriche, Espagne, Pays-Bas et Roumanie*) et Viet Nam.

2. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café mais qui ont dépêché leurs représentants à cette session

Nigéria et République dominicaine.

3. Pouvoirs présentés par les organisations internationales assistant à la réunion en qualité d'observateurs

CABI, Conservation International, Global Coffee Platform (GCP), International Women's Coffee Alliance (IWCA), Organisation interafricaine du café (OIAF) et le Groupe de la Banque mondiale.

4. Associations du secteur privé représentées à cette session

Association japonaise du café (AJCA), Association chinoise du café, Association des cafés fins d'Afrique (AFCA), India Coffee Trust, and Association des cafés de spécialité (SCA).

5. Les Membres de l'Accord de 2007 qui n'étaient pas représentés à cette session

Bolivie (État plurinational de), Congo (République démocratique du), Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Fédération de Russie, Honduras, Libéria, Madagascar, Malawi, Nicaragua, Panama, Paraguay, Philippines, République centrafricaine, Rwanda, Thaïlande, Timor-Leste, Tunisie, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen, Zambie et Zimbabwe

6. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café mais qui n'ont pas dépêché de représentants à cette session

Bénin, Congo (République du), Guinée, Haïti et Jamaïque.